

## **COMPACT EXTERIEUR Polyrey Façades**

### **GARANTIE 10 ANS**

La qualité du compact Polyrey Façades est certifiée conforme pour une application en bardage rapporté par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et répond aux exigences de la norme EN438-6/7.

Les tests de vieillissement accéléré réalisés selon les méthodes d'essai de la norme EN ISO 4892-2/3 sur des périodes de 1500H et 3000H au rayonnement UV et aux intempéries, garantissent une durabilité des panneaux stratifiés Polyrey Façades sur 10 ans.

Esthétique et performances garanties 10 ans :

- Surface décorative homogène et uniforme dans le temps\*.
- Stabilité dimensionnelle des panneaux , dans des conditions hygrothermiques variables.
- Résistance mécanique et qualité feu constantes.

Polyrey apporte sa garantie sur la qualité des panneaux Polyrey Façades dans le mesure où ils sont utilisés dans le respect des prescriptions des Avis Techniques n°2/11-1445 et 2/11-1446, et selon les normes de construction et instructions techniques en vigueur.

Polyrey ne peut apporter sa garantie sur le matériau dans les cas de défauts d'usinage ou de mise en oeuvre. Les panneaux défectueux devront être notifiés pendant la durée de la garantie.

\* Conformément aux exigences de la norme EN 438-6.